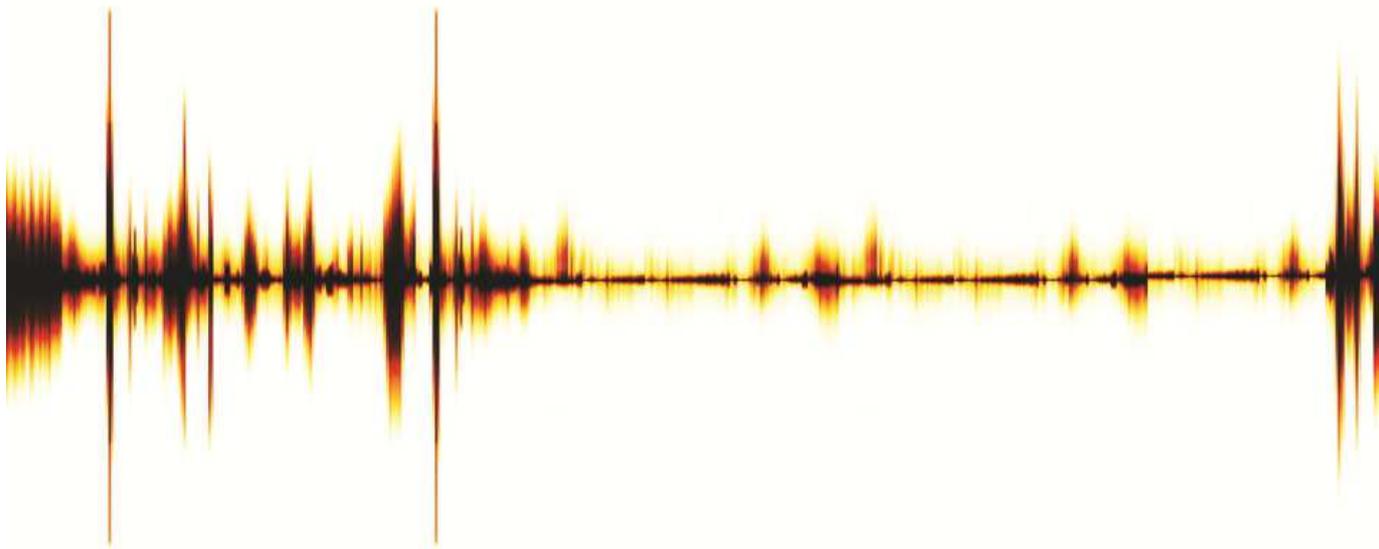


Par [Pierre Alonso](#) et [Emmanuel Fansten](#) — 13 mars 2016 à 19:41



Black-out sur les écoutes Photo Science Photo library.Getty

## **Début mars, des enquêtes judiciaires ont été compromises à cause d'un crash technique qui a mis en carafe la Plateforme nationale des interceptions judiciaires de Thales et de la Justice. Un bug aussi inquiétant que dispendieux.**

---

Écoutes, le fiasco des grandes oreilles

Rien ne va plus pour la Plateforme nationale des interceptions judiciaires (PNIJ). Déployé sur pratiquement tout le territoire, le nouveau bijou technologique de Thales, chargé de centraliser l'ensemble des écoutes judiciaires, vient de subir son premier incident majeur. Selon nos informations, la plateforme est tombée en rade pendant près d'une semaine début mars, mettant en péril des dizaines d'enquêtes judiciaires. «*C'est un merdier sans nom*», résume un haut responsable policier. C'est aussi un nouveau revers au parfum de scandale pour Thales, dont le bunker ultra-sécurisé est censé résister à tout type d'attaques, y compris un crash d'avion. Contacté, l'industriel renvoie vers la chancellerie. Lundi 29 février, vers 9 heures, la Délégation aux interceptions judiciaires (DIJ) de la chancellerie reçoit plusieurs appels paniqués des services enquêteurs, inquiets de ne pas pouvoir se connecter à la plateforme. Les premières alertes émanent de la gendarmerie, puis c'est au tour des policiers d'éprouver les plus grandes difficultés pour accéder à cet outil crucial dans leur travail. Tous les services sont touchés, y compris les plus exposés dans la lutte contre le terrorisme, comme la sous-division antiterroriste (Sdat) ou la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Rapidement, ce bug géant s'étend aux opérateurs téléphoniques, qui doivent s'adapter dans l'urgence.

Au total, entre 1 500 et 1 800 écoutes se seraient brusquement interrompues au cours de la semaine, impactant directement des enquêtes en cours ([lire notre article](#)). Après quatre jours de chaos technique et d'écrans noirs, la chancellerie adresse finalement le 4 mars un mail penaud aux directeurs de la police et de la gendarmerie nationale. «*Depuis le début de la semaine, la PNIJ est difficilement accessible aux utilisateurs. Des problèmes techniques se sont ajoutés à ceux de certains opérateurs*», indique pudiquement le message, qui précise qu'une «*opération de maintenance d'ampleur*» doit avoir lieu le week-end suivant. «*Cette opération devrait permettre d'augmenter de manière significative les capacités de la PNIJ*, souligne le message. *On pourrait espérer un retour à la normale en début de semaine prochaine.*»

## A la trappe

Vendredi 5 mars, à 20 heures, Thales procède donc à un arrêt total de la plateforme, débranchant le système durant plus de vingt-quatre heures. La plateforme de secours construite par le géant de l'armement pour pallier ce type de pannes n'a curieusement pas pris le relais. Contacté par *Libération*, le ministère de la Justice reconnaît des «*perturbations pour les enquêteurs*», tout en assurant qu'«*aucune donnée n'a été perdue*», les écoutes interrompues ayant été stockées dans les serveurs de Thales.

Mais certains policiers font état au contraire d'interceptions entièrement passées à la trappe. Depuis l'incident, de très nombreux services se sont d'ailleurs déportés vers l'ancien système d'écoutes, qui permet (encore) de passer directement par les opérateurs téléphoniques grâce à des prestataires privés. C'est à ce système, jugé trop peu fiable et surtout bien trop onéreux, que devait justement se substituer la PNIJ, confiée en 2010 à Thales après un appel d'offres contesté.

Depuis son lancement opérationnel en octobre, la nouvelle plateforme n'en finit pas de subir des avanies, malgré les versions successives et de longues phases de tests. Coupures dans les écoutes, connexions défailtantes, fonctionnalités manquantes, problèmes dans la confection des scellés... les critiques des services enquêteurs sont quasi unanimes. Fin décembre déjà, le système a sérieusement ramé pendant deux jours, a raconté *le Canard enchaîné*. Les enquêteurs ont découvert à cette occasion que le support technique fourni par Thales n'était joignable que les jours ouvrables, pendant les horaires de bureau...

A ce stade, seules les prestations annexes (identification de numéros, géopositionnement, fadettes, etc.) semblent satisfaire les utilisateurs. Auparavant, il fallait parfois trois mois avant d'obtenir une fadette. Désormais, cela prend à peine trente secondes grâce à la PNIJ. Mais pour le reste, les policiers ont du mal à adouber la nouvelle plateforme, jugée bien moins performante que le système précédent. Fin novembre, le syndicat Union des officiers a adressé un courrier au directeur général de la police nationale, listant très précisément tous les bugs recensés. «*En l'état, ce logiciel paraît inexploitable et risquerait même de compromettre des enquêtes*», conclut le syndicat, dont le courrier est resté sans réponse. «*La situation est devenue inadmissible*», s'insurge de son côté Christophe Rouget, du Syndicat des cadres de la sécurité intérieure (SCSI), qui évoque «*des pertes catastrophiques pour les enquêtes*». Pour éviter les problèmes, certains services préfèrent conserver l'ancien dispositif, comme à la préfecture de police de Paris, où quasiment aucun enquêteur ne passe par la PNIJ pour les écoutes.

## Situation ubuesque

Ces derniers mois, pourtant, tout semblait prêt. *«Les tests ont été concluants, expliquait en octobre à Libération le responsable du projet à la chancellerie, Richard Dubant. Techniquement, la plateforme a démontré qu'elle fonctionnait.»* Mais depuis décembre et le déploiement de la PNIJ à l'Ile-de-France, région où sont concentrés les services les plus friands d'écoutes, les problèmes de sous-dimensionnement sont devenus criants. *«C'est impossible de travailler avec ce machin, s'étrangle un policier parisien. Les services ont rebasculé sur les vieux systèmes pour les interceptions.»* Sommé de rendre des comptes après le dernier crash, Thales a promis de nouvelles interventions techniques sur la plateforme au cours des prochaines semaines, afin d'*«accroître encore les performances de l'application»*. En attendant, la chancellerie se retrouve dans une situation ubuesque où les deux systèmes cohabitent, doublant mécaniquement la note pour l'Etat alors que l'objectif initial était précisément de faire des économies (*lire notre éclairage*). Pire : d'après la dernière loi antiterroriste, la PNIJ doit devenir à partir de décembre le *«dispositif exclusif»*. Un calendrier jugé parfaitement irréaliste par les policiers. *«Le législateur est en train de rendre obligatoire le recours à un système qui ne fonctionne pas, grince un haut responsable de la Place Beauvau. La PNIJ n'a de sens que si elle est exclusive. Mais si ça continue comme ça, c'est la mort du projet.»*

[Pierre Alonso](#) , [Emmanuel Fansten](#)